



La pertinence d'une meilleure collaboration nationale sur la recherche en éducation : mieux servir la pratique

Pour ce colloque, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) souhaitaient poursuivre la réflexion sur la recherche en éducation initiée lors du forum du même nom qui a eu lieu le 9 octobre 2018. Lors de cette rencontre, trois enjeux avaient été soulevés par les chercheuses et les chercheurs en éducation : le financement de la recherche, l'accès et le partage des données administratives et des résultats de la recherche ainsi que le besoin de collaboration entre les divers acteurs de la recherche.

Le Conseil et le FRQSC ont donc inversé la table le 27 mai 2019, en donnant cette fois la parole aux actrices et acteurs du milieu de l'éducation afin de mettre en lumière les besoins des milieux de pratique et les conditions de recherche qui permettraient un arrimage optimal entre le monde de l'éducation et celui de la recherche.

Voici ce que le Conseil a retenu :

1. Implication du personnel scolaire dans l'élaboration des projets de recherche

- La prise en compte des besoins du milieu scolaire comme point de départ des recherches est nécessaire. Il importe de réduire la distance entre les milieux de la recherche et de la pratique, tout en respectant les réalités et les perspectives de chacune et chacun. Il faut reconnaître le savoir d'expérience du personnel sur le terrain et travailler dans un rapport égalitaire entre chercheuse, chercheur et praticienne ou praticien dès l'origine du projet de recherche.
- Au-delà de la relation enseignantes/enseignants-chercheuses/chercheurs, il y a aussi tous les autres intervenants (direction, personnel de soutien, services complémentaires, service de garde, etc.) à prendre en considération. Il s'agit d'un écosystème entier, avec du mouvement et des interrelations dynamiques entre les divers types de personnel.

2. Transfert et mobilisation des connaissances scientifiques pour soutenir l'action en classe

- Des outils de transfert et de vulgarisation explicitement destinés au personnel scolaire doivent être valorisés. Plusieurs des personnes participantes ont souligné être submergées par la documentation. Il y a également un besoin de documentation disponible en français.
- Il importe de fournir une rétroaction dans le milieu qui a accueilli la recherche, d'éviter d'imposer des résultats de la recherche et de permettre au personnel enseignant d'ajuster ses pratiques plutôt que de les changer (accompagnement plus que contrôle).

Solutions évoquées par l'auditoire

- Reconnaître l'apport de la participation des enseignantes et des enseignants à des projets de recherche comme activité de formation continue (source de développement professionnel).
- Créer des écoles universitaires où les chercheuses et les chercheurs en éducation peuvent interagir avec le personnel scolaire et expérimenter de nouvelles approches, comme la co-construction de projets ou encore l'établissement d'un protocole de recherche institutionnelle entre établissements scolaires et universités ou collèges.
- Recueillir, sur une plateforme centrale, les besoins des milieux de pratique quant à la recherche en éducation.
- Créer un réseau de recherche alliant chercheuses, chercheurs, chaires et groupes de recherche et les utilisateurs de la recherche (commissions scolaires, direction d'écoles, enseignantes et enseignants, professionnelles et professionnels) sur le modèle des « patients » partenaires utilisé dans le monde de la santé.

À l'issue de ces deux journées de réflexion (Forum d'octobre 2018 et Colloque de mai 2019), il paraît nécessaire de mettre en commun les données administratives (dans le respect de la vie privée des individus), les résultats issus de la recherche et les données des grandes enquêtes au Québec. À ce sujet, le Conseil souhaite que [l'implantation d'un guichet de services pour faciliter l'accès aux données aux fins de recherche de l'Institut de la statistique du Québec](#) puisse simplifier et améliorer l'accès aux données détenues par les ministères et organismes du gouvernement. La recherche en éducation devrait également favoriser l'implication du personnel scolaire afin de créer et de maintenir une connaissance et une reconnaissance mutuelle de la contribution de chacune et chacun à la réussite des élèves.

Ces conclusions rejoignent les positions du Conseil qui, dans ses avis, a toujours préconisé le rapprochement entre la recherche et la pratique enseignante dans une [perspective de dialogue](#) et de [respect du jugement professionnel du personnel enseignant](#). Le défi à relever dépasse cependant l'accès aux données de la recherche. Il réside surtout dans la mobilisation de ces connaissances dans la pratique, au sein des écoles et des classes. Dans cet esprit, le soutien au personnel scolaire, dont le personnel enseignant, va au-delà de la seule information et implique un accompagnement plus soutenu. Le personnel scolaire doit bénéficier du temps et de l'espace nécessaires pour se mobiliser et s'approprier les éléments répondant à ses besoins, dans le contexte où il évolue.

Le Conseil est non seulement en faveur d'une plus grande collaboration entre les différents intervenants, mais représente également un allié pour établir, de concert avec les acteurs des divers milieux, les besoins de recherche en ce qui concerne les grands enjeux de la réussite éducative. À cet égard, il souligne l'importance d'assurer la complémentarité des mandats des organismes existants.